

le dit cloistre, et leurs tirèrent aucuns coups de mousquets du costé des Célestins, dans lequel cloistre aussi et en la maison de l'archevesché, logis du gouverneur (1), estoient un bon nombre d'arquebusiers (2) (plus grand que de coutume) de la garde du dit gouverneur, grandements suspects aux dits Comtes, comme estans de la religion et party contraire. Aucuns leur parlèrent de capituler, mais ayant entendu les demandes injustes et déraisonnables des adversaires ; sachans aussi qu'il n'appartient au sujet entrer en aucune capitulation en la présence de son souverain ou de son lieutenant général, se mirent sous la sauve garde et protection de Dieu. Et se voyants destituez de tout secours et ayde humaine et leur petit nombre de soldats perdre cœur, estans menacez et intimidéz par ceulx de la garde du dit Gouverneur (3), qui estoient les plus forts dans leur

---

(1) L'hôtel des gouverneurs de Lyon était situé sur la place dite *du Gouvernement*. Ce n'était qu'une modeste maison qu'agrandit, plus tard, l'archevêque Camille de Neufville-Villeroy, qui exerça pendant de longues années la charge de Lieutenant Général du gouvernement de Lyon (Prorex) et qui l'habita de préférence à son Palais de l'archevêché.

(2) Le corps des arquebusiers de Lyon, chargés de la sûreté de la ville, se composa d'abord de 140 hommes et fut formé, avec la permission du Roi, après la grande *Rebeyne* ou Sédition de Lyon en 1529, dans laquelle faillit périr Symphorien Champier dont la maison fut pillée.

(3) Le comte de Sault s'était logé, lorsque l'entreprise des calvinistes était sur le point d'être exécutée, dans le cloître de Saint-Jean, avec une troupe de gens affidés commandée par le capitaine Vertier, son domestique, « non pour conserver l'église comme il publioit, mais pour empêcher que les chanoines, dont la profession ne rabat rien du courage qu'ils tiennent de leur naissance, ne se fortifiassent dans le cloître fermé alors de toute part, ou qu'en sortant en armes avec leurs gens, ils ne se joignissent aux bourgeois catholiques pour leur donner courage et traverser aussi son entreprise. » (*Le Laboureur. Mazures de l'Île Barbe*: II. 16) Ce dernier écrivain ajoute que le lendemain de la prise de Lyon, le comte de Sault, qui jusques alors avait fait profession de foi catholique, leva le masque et alla au prêche, au vu et su de tout le